



FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

MAIL :

TÉL. : PORT. :

DATE D'INSCRIPTION :

- TYPE D'ABONNEMENT :
- CARTE FITNESS
 - CARTE PILATES
 - CARTE PLEINE FORME (fitness+pilates)

PROBLÈMES MÉDICAUX PARTICULIERS :

.....

.....

.....

Tous les abonnements sont réglable en 1, 3, 6 ou 10 fois.

Merci de joindre les chèques à l'inscription et de fournir un certificat médical.



FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

NOM : PRÉNOM :

ÂGE : ans

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

MAIL (des parents) :

TÉL. (des parents) : PORT. (des parents) :

DATE D'INSCRIPTION :

TYPE D'ABONNEMENT : BABY GYM CARTE HIP-HOP + BREAK
 EVEIL GYM CARTE 15-18 ANS (fitness+pillates)
 CARTE HIP-HOP/FITNESS
 CARTE BREAK DANCE

PROBLÈMES MÉDICAUX PARTICULIERS :

.....

.....

Tous les abonnements sont réglable en 1, 3, 6 ou 10 fois.

Merci de joindre les chèques à l'inscription et de fournir un certificat médical.

ATTESTATION OBLIGATOIRE :

Je soussigné(e)

- Autorise mon enfant à rejoindre son domicile par ses propres moyens : OUI NON
- J'autorise Julie JEANNOT, en cas d'accident, à prendre toutes dispositions nécessaires pour la santé de mon enfant.

à Vergèze, le : Signature obligatoire :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 : Dynafit accueille des enfants et adultes de 2 ans à 99 ans aux périodes indiquées sur le planning 2011-2012.

ARTICLE 2 : Dynafit est ouvert du 5 Septembre 2011 au 25 Juin 2012.

Pendant les vacances scolaires les cours des enfants, ainsi que les cours du matin ne seront pas assurés.

Les cours du soir sont maintenus pour les adultes, sauf pendant les vacances de Noël.

ARTICLE 3 : Les modalités obligatoires à l'inscription sont renouvelables chaque année :

- Fiche d'inscription
- Certificat médical
- Règlement intérieur signé
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse du titulaire
- 1 photo
- Adhésion au centre Marcel Pagnol
- Règlement (possibilité de régler en 10 mensualités).

Pour des raisons d'assurance, en dehors des 2 cours d'essai, toute personne non inscrite ne sera pas admis dans la salle de sport pendant les cours.

ARTICLE 4 : Pour toute inscription, aucun remboursement ne pourra être effectué.

En cas de maladie, accident, grossesse ou mutation, l'abonnement pourra être gelé ou Dynafit pourra faire un avoir contre une attestation du médecin ou de l'employeur.

ARTICLE 5 : Les adhérents s'engagent à respecter le matériel, les chaussures de sport propre, ainsi qu'une serviette pour l'utilisation des tapis de sols sont obligatoires.

ARTICLE 6 : Les enfants sont acceptés de façon exceptionnelle pendant les cours adultes et sont sous la responsabilité des parents. Ils sont tenus de ne pas perturber le cours.

ARTICLE 7 : Les portables doivent se faire discrets pour ne pas perturber le cours.

ARTICLE 8 : Pour les cours enfant, l'animateur est responsable de l'enfant à compter de l'heure d'accueil jusqu'à l'heure de départ. Les enfants ne sont pas autorisés à partir seul de la salle. Merci de récupérer votre enfant après le cours. Si vous désirez que votre enfant sorte seul, une autorisation de sortir sera nécessaire.

à Vergèze, le : Signature obligatoire :